



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-45 – (5)

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit septembre à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Sébastien SOULIER, Maire.

Date de convocation : 11 septembre 2026

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de voix : 18

- Étaient présents :

Sébastien SOULIER, **Maire**

Pierre BOLLIET, Anne THEVENOT, Loïc ROUSSON, Marion HOLVOET, Xavier NOBLET, Martine LAMOUROUX, **Adjoint au Maire**
Claude PERET, Gilles LABOUREAU, Nathalie PUCH, Cendrine SOUYRIS, Alexandra PUJOL, Élodie PAULS, Virginie MURCIANO, Grégory
LEBOFFE, Mélodie REGALDO, **Conseillers** ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Loïc TEYSSIER, Karim HADDAD, Romain BRETON

- Étaient absents : Yannick IHAMOUIA, Stéphanie LEVERS, Kévin PHALIP, Perrine BONNIER

- Procurations : Loïc TEYSSIER à Nathalie PUCH

Karim HADDAD à Marion HOLVOET

- Secrétaire de séance : Pierre BOLLIET

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2026-45 – (5) / Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau 2025 – Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault :

Vu les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault en date du 11 juin 2025 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau pour l'année 2025 ;

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau pour l'année 2025.

La synthèse du rapport annuel a été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

*** PREND** acte de la présentation du rapport annuel du Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault pour l'année 2025.

Le Maire,
Sébastien SOULIER